

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT-HUIT AVRIL (28/04/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS** : 31

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Philippe GARCIA, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Ghislaine MARTY, M. Gilles BENECH, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Marie-France CABOS, Mme Isabelle CLAVE, M. Jean-Christophe THIERS, M. Olivier ORSEL, M. Frédéric MARCHAL, Mme Sabine BEORCHIA, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, M. Alain REINALDOS, M. Titouan LEHOUCQ, M. Philippe FARGUES, M. Francis FRAUNIE, Mme Séverine LAURENT, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIENT REPRESENTES** : 2

M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Alexandre CAPOULADE (Représenté par Madame Florence LAGARRIGUE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

## CULTURE ET PATRIMOINE

51 – 28 avril 2026

### ***51. Convention de partenariat Abbaye de Moissac – Réseau de transport Lio***

Rapporteur : Madame Sophie LOPEZ

La région Occitanie, via son réseau de transport liO, met en place un partenariat avec les sites touristiques pour augmenter leur fréquentation, participer à améliorer leur visibilité et favoriser la circulation des personnes sur le territoire régional en prenant en compte les enjeux climatiques.

Le principe est d'appliquer une réduction sur le tarif d'entrée du site touristique sur présentation d'un titre de transport liO daté du jour.

La Région et SNCF s'engagent, de leur côté, à identifier le site partenaire sur la cartographie interactive du site web liO Train (6 millions de visites par an) et liO Occitanie (2 millions de visites par an) ainsi qu'à le valoriser sur les réseaux sociaux et dans plusieurs publications.

L'adhésion à ce dispositif permettra d'améliorer la fréquentation de l'abbaye de Moissac en agissant sur le volet de la communication, grâce à une meilleure visibilité régionale. En effet, l'abbaye pourrait bénéficier d'une augmentation du nombre de visiteurs notamment les premiers weekends du mois où le billet liO Train est à 1€, quel que soit le trajet en région.

**Considérant** l'intérêt pour la ville de Moissac de s'engager dans un partenariat avec le réseau de transport régional liO ;

**Considérant** l'impact positif que ce partenariat apporterait à la visibilité du site touristique « abbaye de Moissac » ainsi qu'à sa fréquentation ;

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le principe d'établir un partenariat entre l'Abbaye de Moissac et la région Occitanie via son réseau de transport liO, dont les modalités sont définies dans la convention ci-annexée.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat établie entre la région Occitanie et la commune de Moissac et à mettre en œuvre les actions qui en découleront pour promouvoir l'offre « Abbaye de Moissac – liO ».

Pour copie conforme  
Moissac, le 30 Avril 2026

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Jérôme POUGNAND

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :